



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 24 mai 2024

Monsieur Cédric GRANGER
Commissaire enquêteur
Mairie
40260 Linxe

Transmission électronique : ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr

Objet : Enquête publique préalable à une demande d'autorisation de défrichement d'environ 26 hectares pour l'édification d'une centrale photovoltaïque.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du dossier d'enquête publique dont le Tribunal administratif de Pau vous a confié la gestion. Nous connaissons le site et la SEPANSO a échangé à diverses reprises avec le maire de la commune, les responsables de l'entreprise Darbo et les services de la préfecture. Nous observons que la nature tendait à reprendre ses droits sur le site de cette installation Classée pour l'Environnement.

La SEPANSO observe que la démolition des structures existantes et la dépollution du site doivent être achevées pour que le site ICPE soit déclassé afin qu'une modification du document d'urbanisme permette le développement du projet photovoltaïque. Il conviendra toutefois de veiller à ce que le risque d'incendie soit parfaitement maîtrisé : distance entre les panneaux et les boisements, plan d'intervention de la DFCI...

La SEPANSO tient à souligner une nouvelle fois que l'absence de données sur le tracé du raccordement pose problème. Si le fait d'emprunter les emprises existantes limite l'impact environnemental du projet, il n'apporte pas pour autant la garantie que l'impact environnemental sur le trajet sera nul : nous constatons souvent le long des voiries la présence d'espèces protégées, par exemple d'orchidées. Même si le tracé est court (moins d'un kilomètre) la réglementation étant vraiment laxiste, la SEPANSO souhaite que le public, qui devra disposer d'un inventaire botanique ou de la garantie d'absence d'espèces protégées sur le tracé, soit à nouveau consulté sur le tracé de raccordement.

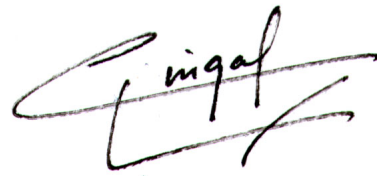
La SEPANSO observe que la présentation du bilan carbone est incomplète puisqu'on ne dispose pas de données sur la production des panneaux et sur leur acheminement sur le site.

La SEPANSO conteste l'affirmation selon laquelle les besoins de nettoyage ne demandent pas beaucoup d'eau. Les pluies qui tombent sont de plus en plus chargées en matières minérales et même organique. Cela a été particulièrement observable cette année. La désertification en zones tropicales et sub-tropicales africaine induit des retombées de sables sahariens... Personnellement je nettoie mes panneaux au moins deux fois par an.

La question du risque de remontée de la nappe phréatique mériterait d'être approfondie.

Subsidiairement la SEPANSO s'interroge sur l'investissement, vu le niveau faible du prix de vente du Kilowatt/heure : 55 euros le 17 avril 2024. Actuellement, le fournisseur qui propose l'offre à prix fixe la moins chère est Ekwateur avec son offre Electricité 100% verte prix fixe. Le prix du kWh de cette offre est de 0,1811 € en option base, ce qui est 28% moins cher que le tarif réglementé.

Sentiments distingués



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>